



235, rue de l'Isle - BP 10040 - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33 - Fax 04 79 05 25 38  
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr - Site web : albaron.croix-rouge.fr

## « Recyclage B.N.S.S.A. »

**nos sessions 2017 : du 20 au 22 mai ou du 23 au 25 septembre**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que pour être validé à nouveau votre B.N.S.S.A, vous devez suivre les trois derniers jours du stage et être reconnu apte lors des épreuves de l'examen « recyclage ».

Veillez trouver ci-dessous des renseignements sur votre formation, ainsi qu'un dossier d'inscription que vous voudrez bien nous retourner dûment complété afin d'être inscrit à la formation:

- 1 photo récente,
- 1 chèque d'acompte de 180 euros à l'ordre de « CRF Albaron »
- copie des diplôme (attestation) : B.N.S.S.A.,
- copie de l' attestation **de formation continue PSE en date de 2016**
- le certificat médical – **selon le modèle ci-joint** – complété moins de 3 mois avant la formation

**La Croix-Rouge française est habilitée à passer une convention avec votre entreprise dans le cadre de la Formation Professionnelle.**

Pour bénéficier de cette mesure, **consultez votre employeur.**

Une convention établie en double exemplaire par nos soins lui parviendra pour signature. Au cours de la formation seront établis le certificat de présence et la facture.

Votre inscription peut également se faire à titre individuel.

Merci de bien vouloir nous consulter pour tout devis ou demande de tarif.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître votre décision le plus tôt possible. Vous pouvez arriver la veille de la formation (avant 20 heures impérativement).

La formation commence à 8h45 le matin du premier jour et se termine aux alentours de 16 heures le dernier jour, après l'examen.

Vous pouvez être accompagné(e), la région offrant des possibilités de visites.

Dans l'attente de vous recevoir, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

LA DIRECTRICE  
+B. MARGUERON



PRÉFECTURE de la SAVOIE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
De la PROTECTION CIVILE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS  
**RECYCLAGE** AU BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET SAUVETAGE AQUATIQUE

M.  Mme  Melle

NOM DE JEUNE FILLE :

Prénom :

Profession :

Date et Lieu de Naissance :

Adresse :

Situation de famille :

Diplômes scolaires et universitaires :

Situation professionnelle :

(Préciser l'Administration de tutelle ou les références de l'employeur)

Diplômes et brevets sportifs détenus

B.N.S. ou B.N.P.S. ou A.F.P.S. numéro

Date d'obtention :

Lieu d'obtention :

A.F.C.P.S.A.M. [PSE1] numéro

Date d'obtention :

Lieu d'obtention :

Formation continue

Mention Ranimation/C.F.A.P.S.E / PSE 2 .numéro

Date d'obtention :

Lieu d'obtention :

Formation continue

B.N.S.S.A

numéro

Date d'obtention :

Lieu d'obtention :

Formation continue

Associations et organismes ayant préparé le candidat

Observations diverses

Date

Signature



235, rue de l'Isle - BP 10040 - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33 - Fax 04 79 05 25 38  
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

**RÉSERVÉ À LA DIRECTION DU CENTRE :**

Arrivée	Acompte
---------	---------

A retourner **dernier délai** 1 mois avant le début de la formation avec :

- 1 photo récente, 1 chèque d'acompte de 180 euros
- copie des diplôme (ou attestation) : **B.N.S.S.A.** et
- copie des diplôme (attestation) : **PSE1 ou PSE2 à jour de formation continue année 2016,**
- le certificat médical – **selon le modèle ci-joint** – complété moins de 3 mois avant la formation

**Ecrire lisiblement en capitale d'imprimerie.**

**FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION  
RECYCLAGE DU BNSSA**

**DU : ..... / ..... AU ..... / ..... / 2017**

Arrivée prévue le : ..... à ..... H .....  en train  en voiture

N° NIVOL (*réserve CRF*) : ..... Civilité:  Mme  Mr

Nom d'usage : ..... Nom de naissance : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... / ..... /19..... Lieu : ..... Dépt : .....

Pays de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse exacte et complète : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél dom : ..... Tél trav : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Profession précise : .....

**Personne à prévenir en cas d'accident**

NOM, Prénom : .....

Tél. journée : ..... Tél soirée : .....

**FORMATION PROFESSIONNELLE (à remplir par l'employeur)**

Je soussigné, (titre et qualité) .....

Raison sociale de l'employeur .....

Sollicite l'inscription de M.....

Dans le cadre de la formation professionnelle continue (incidence à l'application de la loi N° 71.575 du 16 Juillet 1971) et m'engage à honorer la facture établie par la Croix-Rouge française, organisme formateur.

CACHET ET SIGNATURE  
DE  
L'EMPLOYEUR

## Participant présenté par la Croix-Rouge française

Afin de participer à la formation, il est indispensable de communiquer son numéro de NIVOL :

**N° NIVOL** : .....

Merci de nous indiquer à qui doivent être facturés les frais de cette formation :

D.D.     U.L.     autre (précisez) :

**Attention** : si rien n'est précisé, ces frais seront systématiquement facturés à l'U.L. !

Numéro de structure : .....

Le président de la Délégation Départementale
ou par délégation de pouvoir
le D.D.U.S. ou le D.D.U.S.A. Formation
Signature <u>et</u> cachet indispensables

**Je m'engage à fournir le certificat médical ci-joint dûment complété moins de 3 mois avant la formation, ce qui conditionne mon entrée en formation.**

**Je m'engage à régler le coût de la formation à mon arrivée au Centre afin d'intégrer la session.**

Date :

Signature du participant :



235, rue de l'Isle - BP 10040 - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33 - Fax 04 79 05 25 38  
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

## Recyclage du B.N.S.S.A. Matériel nécessaire

### 1. Natation :

- Maillots de Bain, short et tee-shirt OBLIGATOIRES
- 2 Serviettes de Bain.
- Vêtements chauds de rechange.

## Recyclage du BNSSA Projet de programme

### **J1 :**

8h30 à 9h00 : Accueil

9h00 à 10h00 => secourisme spécifique aquatique

10h00 à 12h00 => piscine

14h00 à 17h30 => réglementation spécifique aquatique

### **J2 :**

9h00 à 10h00 => secourisme spécifique aquatique

10h00 à 12h00 => piscine

14h00 à 17h30 => réglementation spécifique aquatique

### **J3**

8h00 : examen recyclage BNSSA Piscine

Fin de l'examen : Annonce des résultats



235, rue de l'Isle - BP 10040 - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33 - Fax 04 79 05 25 38  
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

## **Recyclage Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique Certificat médical**

Je soussigné M.....,

docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M.....

né(e) le.....

deumeurant à.....

.....

et avoir constaté qu'il (elle) :

- ne présente à ce jour, à ma connaissance, aucune contre indication cliniquement décelable, physique ou psychique, pour suivre une formation active en collectivité à la Croix-Rouge française.
- est à jour des vaccinations suivantes : Diphtérie, Poliomyélite, Tétanos

Etabli à la demande de l'intéressé et remis en mains propres pour faire valoir ce que de droit.

Fait à .....

Le .....

NOM, cachet et signature du médecin :



235, rue de l'Isle - BP 10040 - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33 - Fax 04 79 05 25 38  
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

## RECYCLAGE:

Les titulaires du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique sont astreints, tous les 5 ans, à une session de recyclage et de perfectionnement à l'issue de laquelle ils reçoivent un certificat validant leur aptitude à la surveillance et au sauvetage.

Ils doivent fournir l'attestation de formation continue PSE1 ou PSE2 2016, formation continue annuelle et obligatoire (arrêté du 24 mai 2000).

## Vérification du maintien des acquis : **Arrêté du 22 juin 2011 publié au JORF du 30 juin 2011**

### « Epreuve n° 1 » :

Elle consiste en un parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres, en bassin de natation, comprenant :

- un départ du bord du bassin ou d'un plot de départ, suivi de 25 mètres nage libre en surface ;
- deux parcours de 25 mètres, comprenant chacun 15 mètres en immersion complète sur un trajet défini (matérialisé au fond et sur les bords), sans que le candidat ne prenne appui ;
- une plongée dite « en canard », suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 1,80 mètre et 3,70 mètres de profondeur ; le candidat remonte le mannequin en surface, puis le remorque sur 25 mètres, visage hors de l'eau.

La position d'attente du mannequin au fond de l'eau est indifférente et est située à 5 mètres au plus de la fin du parcours ; le mannequin doit être de modèle réglementaire, c'est-à-dire d'un poids de 1,5 kg à une profondeur d'un mètre. Lors du remorquage le mannequin doit avoir les voies aériennes dégagées, pour cela la face visage du mannequin doit se trouver au dessus du niveau de l'eau.

A chaque virage, le candidat doit toucher la paroi verticale du bassin ou un repère matérialisé. L'épreuve est accomplie sans que le candidat ne reprenne pied. Cependant, celui-ci est autorisé à prendre appui au fond, lors de la saisie et de la remontée du mannequin. Le candidat effectue l'épreuve en maillot de bain. Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince-nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé.

Pour être jugé apte, le candidat doit réaliser l'épreuve, dans les conditions prescrites ci-dessus, en moins de **3 minutes, lors de la vérification de maintien des acquis.**

Un délai minimum de 10 minutes de récupération doit être laissé au candidat avant une autre épreuve.

### « Epreuve n° 3 » :

Elle consiste à porter secours à une personne en milieu aquatique comprenant :

- le sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord ;
- la victime saisit le sauveteur de face ; après s'être dégagé de la situation, le sauveteur transporte la victime vers le bord en sécurité ; pendant le parcours le sauveteur rassure la victime ;
- le sauveteur sort la victime de l'eau sans utiliser les échelles ou tout autre moyen matériel ;
- après avoir sécurisé la victime, le candidat effectue une vérification des fonctions vitales et ensuite, il explique succinctement sa démarche.

Le candidat effectue l'épreuve en short et tee-shirt. Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince-nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé.

Pour être déclaré apte, le candidat doit réaliser correctement l'ensemble de l'épreuve.